



BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0261

Venerdì 28.04.2000

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA VI CONFERENZA DI REVISIONE DEL TRATTATO DI NON PROLIFERAZIONE DELLE ARMI NUCLEARI

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA VI CONFERENZA DI REVISIONE DEL TRATTATO DI NON PROLIFERAZIONE DELLE ARMI NUCLEARI

Dal 24 aprile è in corso a New York fino al 19 maggio la VI Conferenza delle Parti per la Revisione del Trattato di non Proliferazione delle Armi Nucleari. La Santa Sede, che ha aderito al Trattato il 25 febbraio 1971, partecipa alla Conferenza in qualità di Stato Parte con una Delegazione guidata da S.E. Mons. Jean-Louis Tauran, Segretario per i Rapporti con gli Stati, ed integrata da S.E. Mons. Renato Martino, Osservatore Permanente presso le Nazioni Unite a New York, dai Monsignori Francis Chullikat e Marek Zalewski, dal Professor Douglas Roche e dai dottori Paolo Conversi, Alfred Edward, John L. Fiorilla e Xavier Reyes Ayrat.

Riportiamo qui di seguito l'intervento pronunciato durante la mattinata di giovedì 27 aprile dall'Ecc.mo Mons. Jean-Louis Tauran:

• INTERVENTO DI S.E. MONS. JEAN-LOUIS TAURAN

Monsieur le Président,

J'ai le privilège d'apporter à cette assemblée les cordiales salutations et les encouragements du Pape Jean-Paul II qui m'a chargé de vous redire ce qu'il affirmait, au début de cette année, dans son message pour la Journée mondiale de la paix du 1er janvier: Avec la guerre, c'est l'humanité qui perd. Ce n'est que dans la paix et avec la paix que l'on peut garantir le respect de la dignité de la personne humaine et de ses droits inaliénables (n. 3).

Si le Saint-Siège est partie au Traité de non-prolifération des armes nucléaires, c'est bien pour encourager non pas à se préparer à la guerre mais à cultiver la paix.

Car ce Traité a été l'un des premiers efforts significatifs en faveur du désarmement, puisque comme nous le savons, il entend:

-prévenir la diffusion des armes nucléaires;

-promouvoir la coopération dans le domaine de l'application pacifique de l'énergie nucléaire;

-générer un processus qui conduise à un désarmement général et complet.

Si l'on considère la spécificité des armes nucléaires par rapport aux autres armes, leur pouvoir de destruction et leurs effets imprévisibles et durables sur les personnes comme sur l'écosystème, on ne peut que se réjouir de constater que le texte de 1968 est l'instrument international relatif au désarmement qui recueille le plus grand nombre de ratifications; à ce jour, 187 pays y adhèrent.

Toutefois la Conférence de révision, prévue tous les cinq ans, est un rendez-vous providentiel permettant de faire le point sur la manière dont les objectifs fixés en 1968 sont menés à bien.

Malheureusement les travaux des comités préparatoires à la rencontre de New York de cette année ont montré combien le régime de non-prolifération est incertain, bien que cette Conférence de révision soit la première à être convoquée après la proclamation, en 1995, de l'extension indéfinie du Traité. En outre, notre rencontre revêt une signification emblématique: au début de l'an 2000, elle est appelée à répondre positivement aux attentes de nos compagnons d'humanité qui, anxieux, espèrent initier le nouveau millénaire plus rassurés sur leur avenir, dans un monde pacifié et un environnement harmonieux.

La mise en oeuvre de l'article VI en vue de mesures effectives de désarmement, les efforts pour la "sécurité négative", l'institution de zones libres de toute arme nucléaire et le renforcement des mesures de sauvegarde ne progresse que très lentement.

Sur ces sujets, vous n'attendez pas bien sûr, Mesdames et Messieurs, que la Délégation du Saint-Siège propose des solutions techniques. Mais, de par sa spécificité religieuse et morale, elle considère de son devoir de soumettre à votre attention quelques réflexions que lui inspire l'engagement séculaire de l'Eglise catholique en faveur de la justice et de la paix.

L'état dans lequel se trouve le régime de non-prolifération et du désarmement nucléaires indique qu'à l'aube d'un nouveau siècle, beaucoup croient encore en l'usage de la force et tablent sur l'arme nucléaire. Cela veut dire que la force du droit, la confiance en l'autre et la volonté de dialogue ne sont pas encore des priorités. Cela indique aussi la relativité d'un concept tel que la "dissuasion nucléaire", solution de détresse dans un monde surarmé, qui devrait orienter vers un désarmement progressif et efficace... De 1968 à 2000, des progrès ont été certes accomplis (comme tout récemment, par exemple, la ratification par la Duma de la Fédération de Russie du traité "START-2" et celui d'interdiction complète des essais nucléaires "TICE"), mais on doit être plus ambitieux. Je dirais que l'ambition doit être à la mesure des objectifs que le Traité se fixe opportunément.

Ce qui manque au fond c'est une authentique culture de la paix reposant sur le respect de la vie humaine et le primat du droit. A cet égard, on peut rappeler que, le 8 juillet 1996, la Cour internationale de Justice a déclaré que la menace ou l'usage de l'arme nucléaire sont contraires aux principes et aux normes du droit international humanitaire. Elle appelait par la même occasion les Etats à poursuivre de bonne foi les négociations sur le désarmement nucléaire sous tous ses aspects et sous un contrôle international sévère et effectif. En présence de textes et d'engagements internationaux aussi explicites, une question se pose: voulons-nous vraiment la paix? Si nous répondons par oui, alors une constatation s'impose: il n'y aura pas de paix tant que nous aurons un monde qui continue à fabriquer des armes de plus en plus sophistiquées, qui se prépare à les utiliser, où la paix ne semble protégée que par l'équilibre de la terreur. Le temps est venu d'abandonner les schémas de pensée hérités de la "guerre froide" et de résoudre les difficultés relatives à l'établissement d'une sécurité commune. A cet égard, le dernier paragraphe du préambule du Traité du 1er juillet 1968, se référant du reste à la Charte des Nations Unies, est d'une étonnante actualité: "les Etats doivent s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies" et de préciser: "il faut favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde".

Le Saint-Siège, pour sa part, ne se fatiguera jamais de répéter que seul un désarmement universel, progressif et contrôlé assurera un climat de confiance, de collaboration et de respect entre tous les pays. En cela, il est persuadé d'être l'interprète des aspirations des femmes et des hommes de ce temps, en particulier des croyants engagés à construire un monde où il fasse bon vivre ensemble sous le regard de Dieu. Une utopie? Non. Simplement la conviction que les uns contre les autres, avec dans les mains des armes pouvant semer la mort et la destruction en masse, nous ne gagnerons certainement pas la guerre. Mais les uns avec les autres nous pouvons gagner la paix!

[00938-03.02] [Texte original:français]
